

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 18/10/2012**

L'an deux mille douze,
Le Dix-huit Octobre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 10 octobre 2012,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de
Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	14
Nombre de conseillers présents ou représentés	17
Nombre de conseillers excusés :	02

Nombre de conseillers absents :

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, M. CABART Jean-Claude
Mme AUBRY Christine, MM. FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe,
Mme FONTANIVE Marzéna, M. PETRICIG Jean-Michel, M. PIERRARD Didier, Mme SAINT
PIERRE Valérie, M. DOUBLET Francis, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques-Vianney

Absents :

Absents excusés : M. GIRARD Pascal et M. EL KHIDER Mustapha.

Pouvoirs : M. LALLOUETTE Joël à M. PETRICIG Jeannot, Mme WINISDOERFFER Inès
à Mme GUERIN Denise, Mme BLOT Laura à Mme AUBRY Christine.

Secrétaire : M. ANGO Jacques-Vianney

Affiché le : 23/10/2012.

**OBJET : FINANCES COMMUNALES – BUDGET EAU - ADMISSION
EN NON VALEUR n°8
N° 12/86**

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,
Considérant les différentes pièces produites par M le Receveur Municipal de Sermaize
les Bains, tendant à prouver que malgré les poursuites engagées pour recouvrer les factures
d'eau suivantes, il n'y a aucun espoir de recouvrement :

Total dette en €	Dettes détaillées en € / année	Débiteurs
174,18 €	2010 : 98,73 € 2011 : 75,45 €	Mme MASIUK Annie, <u>Commentaire du Receveur Municipal</u> : « Dossier engagé auprès de l'huissier resté sans effet. Plusieurs oppositions engagées restées négatives, plusieurs saisies toutes infructueuses car l'intéressée a un revenu inférieur au RMI. »

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote suivant :

- 7 « oppositions »,
- 4 « abstentions »

REFUSE D'ADMETTRE en non-valeur les titres émis à l'encontre du ou des débiteurs ci-dessus :

Total dette	Débiteurs
174,18	Mme MASIUK Annie

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire
Denise GUERIN.